



Séance publique exceptionnelle le mardi 22 juin 2021 à 14h30

Les Grandes Avancées Françaises en Biologie présentées par leurs auteurs

Description et recommandations

Objectifs de cette séance

Cette initiative a deux objectifs :

- Créer ou réactiver des liens et des échanges entre l'ensemble de la communauté scientifique française et l'Académie des sciences, et renforcer ainsi la place et le rôle de cette dernière dans le paysage scientifique de notre pays.
- Valoriser de jeunes chercheurs engagés dans une carrière de recherche et leur donner une occasion originale de se faire connaître.

Lancé en 2006 par Pascale Cossart, cet événement sera pour la seizième fois répété en 2021. Chacun des lauréats recevra un prix de l'Académie des sciences d'un montant de 2500€ (doté par la Fondation Mergier Bourdeix).

Présentation des Grandes avancées Françaises en Biologie

- Les premiers auteurs (pas de limite d'âge mais les plus jeunes auteurs seront prioritaires) d'avancées scientifiques majeures en biologie publiées en 2020 ou 2021 seront sélectionnés par le jury et présenteront leurs résultats à l'Académie lors d'une séance publique dans la Grande Salle des séances. **Le candidat et son directeur de recherche s'engagent à participer à cette séance publique.**

La présentation de chacune des avancées comprendra :

- une introduction par le directeur de recherche (**cinq minutes d'exposé**) qui replacera l'avancée dans un contexte général,
- l'exposé de ses résultats par le jeune chercheur/premier auteur de la publication (**dix minutes** de débat).

Il sera instamment **demandé aux orateurs de s'exprimer rigoureusement dans le temps imparti** et de façon à ce que le **message de la communication soit compréhensible par des non-spécialistes**. Ces présentations auront lieu en Grande salle des séances de l'Institut de France. Elles seront filmées pour mise en ligne sur le site de l'Académie.

Les premiers co-auteurs seront également invités à cette séance et recevront une médaille.

Sélection des orateurs

Le formulaire de candidature, téléchargé à partir du site de l'Académie des sciences, (<https://bit.ly/2R1TNpn>) sera renvoyé par voie électronique avec l'article **en un seul document pdf** à Sèlay Diakité.

Un comité composé de membres de l'Académie des sciences appartenant aux trois sections de biologie sélectionnera les candidats qui feront un exposé.

Pour plus de renseignements :

Sèlay Diakité

Tél. 01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr